



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3
Bid Fax: (613) 545-8067

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Title - Sujet Mattresses	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0125-16CR02/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W0125-16-CR02	Date 2016-03-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$KIN-650-6861	
File No. - N° de dossier KIN-5-44118 (650)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-04-12	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Rombough, Lori	Buyer Id - Id de l'acheteur kin650
Telephone No. - N° de téléphone (613) 483-9035 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 545-8067
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION N° 001

La présente modification vise à répondre aux questions de soumissionnaires potentiels et à corriger la mise en page de l'annexe B.

Q1. Questions générale :

Y a-t-il une commande minimale pour toute commande subséquente à cette offre à commandes ou se pourrait-il que ce soit un matelas à la fois, par exemple? Des nombres de matelas prévus par période ont été fournis : seront-ils commandés d'un coup, divisés également ou y aura-t-il un nombre minimum de matelas pouvant faire l'objet d'une commande subséquente en tout temps? Ou pourraient-ils être parfois commandés un à la fois?

R1. La demande d'offres à commandes n'indique pas de nombre minimal des commandes subséquentes et il est possible que le MDN commande un matelas à la fois. Toutefois, si des fonds sont disponibles, le MDN compte passer une commande subséquente de 46 matelas de taille queen durant la période 1.

Q2. ANNEXE B

Q2.1 BASE DE TARIFICATION « A »

Q2.1.1 On dirait qu'une partie du tableau a été coupée.

R2.1.1 Merci de nous le signaler. La mise en page a été corrigée dans la présente modification.

Q2.1.2 Est-ce que seul le prix ferme pour la période 1 est requis pour la BASE DE TARIFICATION « A »? Ou faut-il fournir le prix unitaire pour les périodes 1, 2 et 3?

R2.1.2 Le prix unitaire doit être indiqué pour les trois périodes.

Q2.1.3 Ce prix unitaire doit-il comprendre les coûts de transports (DDP) pour l'envoi d'une seule unité à Trenton?

R 2.1.3 Oui, c'est exact.

Q2.2 BASE DE TARIFICATION « B »

Q2.2.1 Je ne suis pas certain de comprendre ce rabais ni à quoi il renvoie. Je pose une question très générale, mais pouvez-vous me donner des détails sur ce passage au complet s'il vous plaît?

R2.2.1 La base de tarification « B » a pour but de permettre au MDN d'acheter des produits autres que les articles indiqués dans la base de tarification « A » (comme des matelas à une place, des cadres de lit, etc.) au prix de l'offrant, moins un rabais en pourcentage.

Q2.2.2 Articles supplémentaires non inclus dans la base de tarification « A » moins un rabais de : - un matelas supplémentaire ayant des spécifications différentes? Des articles de literie comme des cadres ou des protégé-matelas? Des rabais additionnels par rapport à la base de tarification « A »???

R2.2.2 Les bases de tarification « A » et « B » sont distinctes l'une de l'autre.

Le prix des trois articles figurant dans la base de tarification « A » doit être indiqué tant que prix unitaire ferme.

La base de tarification « B » a pour but de permettre au MDN d'acheter des produits autres que les articles indiqués dans la base de tarification « B » (comme des matelas à une place, des cadres de lit, etc.), et le prix de ces produits doit être indiqué en tant que rabais en pourcentage par rapport au catalogue ou aux listes de prix de l'offrant.

Q2.2.3 Utilisation estimative par période : 1000 \$ - le rabais est établi en fonction d'un achat d'au moins 1000 \$ dans une période?

R2.2.3 Le rabais en pourcentage sera compris dans les procédures d'évaluation conformément au point 4.1.1.2 de la partie 4 de la demande d'offres à commandes.

Q3. Sous l'ANNEXE A, 5.1 Spécifications générales Chaque matelas doit : f) avoir une couche de gel et mousse pour préserver la fraîcheur du matelas et un système de décharge de pression comprenant un gel et mousse à mémoire de forme

Est-ce que le matelas doit avoir **deux couches de gel et mousse**? Une couche sur le matelas au complet et l'autre avec gel et de la mousse dans le matelas également?

R3. Le matelas doit avoir une couche de gel et mousse à mémoire de forme pour préserver la fraîcheur du matelas et comporter un système de décharge de pression sur le matelas au complet.

SUPPRESSIONS ET INSERTIONS :

Sous l'ANNEXE A – BESOIN

Dans : 5.1 Spécifications générales

Supprimer : f) avoir une couche de gel et mousse pour préserver la fraîcheur du matelas et un système de décharge de pression comprenant un gel et mousse à mémoire de forme

Insérer : f) avoir une couche de gel et mousse pour préserver la fraîcheur du matelas et comporter un système de décharge de pression.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0125-16CR02/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0125-16CR02

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
KIN-5-44118

Buyer ID - Id de l'acheteur
kin650
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Dans l'ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT – supprimer entièrement et insérer :

ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT

Prix unitaires fermes tout compris (excluant la TVH), en dollars canadiens. Dans la mesure où elle s'applique, la PVH est en sus dans les prix indiqués ici et doit être indiquée distinctement sur toutes les factures. Les droits de douane sont compris.

Rendu droits acquittés selon les Incoterms 2000, à la BFC Trenton, à Astra, en Ontario.

Périodes d'établissement des prix :

Période n° 1 : date d'émission jusqu'au 31 mars 2017

Période n° 2 : 1 avril 2017 au 31 mars 2018

Période n° 3 : 1 avril 2018 au 31 mars 2019

BASE DE TARIFICATION « A »

N° d'article	Description	Fabricant, modèle et numéro de référence (ou d'article)	Utilisation estimative par période	Unité de distribution	Prix unitaire période n° 1	Prix unitaire période n° 2	Prix unitaire période n° 3
1	Grand lit		Période 1 : 50 Période 2 : 15 Période 3 : 15	Chaque	\$	\$	\$
2	Double, X long		Période 1 : 180 Période 2 : 30 Période 3 : 30	Chaque	\$	\$	\$
3	Double		Période 1 : 10 Période 2 : 10 Période 3 : 25	Chaque	\$	\$	\$

BASE DE TARIFICATION « B »

N° d'article	Pas de description	Unité de distribution	Période 1	Période 2	Période 3
1	Articles supplémentaires non inclus dans la base de tarification « A » moins un rabais de : Utilisation estimative par période: 1000\$	%			

Les prix de catalogue ou fixés de l'offrant doivent être fournis sur demande.